

Image not found or type unknown



Erreur du comptable controle fiscal, notre logement

Par **marjorie1988**, le **03/10/2009** à **11:17**

Bonjour,
notre comptable a fait des erreurs d'écriture, ou omission involontaire, suite à un contrôle fiscal, nous allons devoir payer une amende, un redressement important. nous sommes mariées sans contrat de mariage et mon mari a peur que la maison que j'avais avant notre union ne soit vendue pour épurer cette dette. il est à la retraite depuis peu, je ne travaille pas car malade de longue durée. pourriez vous s'il vous plaît, m'informer de nos droits éventuel, et le plus important notre habitation. d'avance merci.